



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Immatriculation Nom, prénoms :

N° : Adresse :

Tél. :

Genève, le demande à être mis(e) au bénéfice d'un

CONGÉ/STAGE : 2 semestres consécutifs au maximum

au(x) **semestre d'automne 20 . .** et/ou **semestre de printemps 20 . .**

Pour le congé, prière de remplir le motif et de joindre les justificatifs (maladie, maternité, service militaire, départ temporaire, activité professionnelle temporaire, ou tout autre motif dûment justifié)

Pour le stage, joindre impérativement le contrat de stage

.....
.....
.....

Le semestre de congé ne sera pas compté dans la durée tolérée des études.

L'étudiant en congé/stage ne paie que les taxes fixes de CHF 65.- ;

L'étudiant en congé est automatiquement réinscrit sous le même règlement à la fin du congé.

L'étudiant en stage peut présenter des examens durant son semestre de stage.

Préavis du Directeur du MASPEA :

Accepté

Refusé

Date : Signature :



Cette demande dûment remplie doit être déposée dans la boîte aux lettres du Conseiller aux études, Uni Bastions, Aile Jura, 2^e étage, bureau A219, **au plus tard le 31 juillet pour le semestre d'automne et avant le 15 décembre pour le semestre de printemps.**